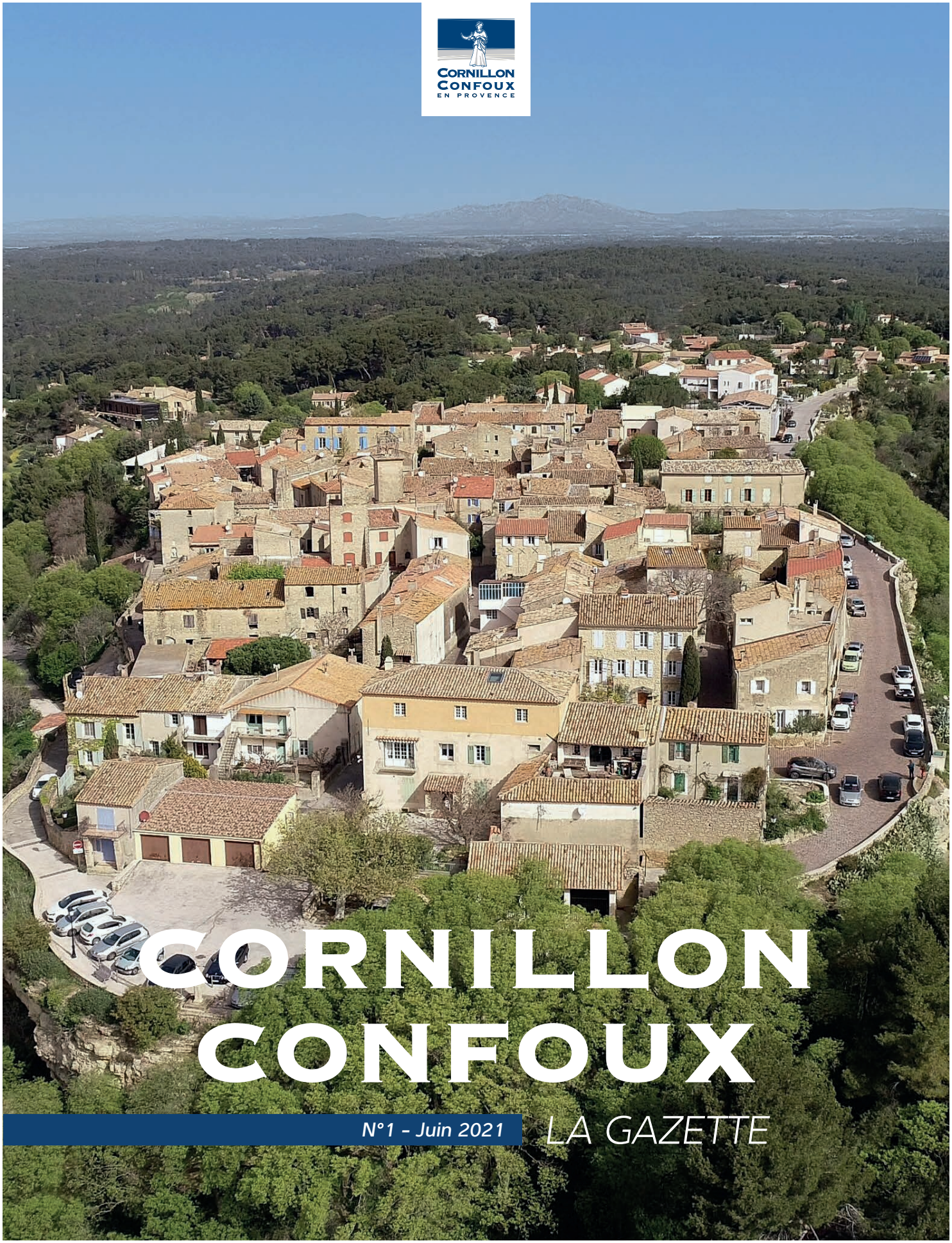

CORNILLON CONFOUX EN PROVENCE

CORNILLON CONFOUX

N°1 - Juin 2021

LA GAZETTE

EDITO P3

LA VIE DE LA COMMUNE P4-5

DOSSIER P6-9

CA S'EST PASSÉ P10-11

TRAVAUX P12

ASSOCIATIONS P13-14

La Gazette de Cornillon-Confoux

Directeur de publication : Daniel Gagnon
Rédaction, conception :
Mairie, Office de Tourisme de Cornillon-Confoux
Photographies : droits réservés
Édition, création et régie publicitaire : Imprimerie Vallière
Imprimé en 800 exemplaires, sur papier PEFC.
Dépôt légal : Juin 2021

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1981
pefc-france.org

Daniel Gagnon
Maire de Cornillon-Confoux
Vice Président de la Métropole
Aix Marseille Provence

CHÈRES CORNILLONNAISES, CHERS CORNILLONNAIS,

Vingt ans d'âge pour notre gazette communale ! Aujourd'hui, nous la rafraichissons pour améliorer sa lisibilité, son côté pratique et la mettre en adéquation avec la nouvelle forme du site officiel de la commune (cornillonconfoux.fr) que nous avons aussi « relooké » et rendu plus interactif dont la sortie officielle vous sera annoncée prochainement.. Nous espérons que ce nouveau style vous plaira.

L'épidémie de la Covid n'a pas épargné notre commune, même si cela a été dans une moindre mesure. A ce jour 48 % de notre population est complètement vaccinée et 12 % sont en attente de la deuxième dose. Fort de cela et après toutes ces restrictions liées à l'épidémie de la Covid, nous sommes en mesure d'espérer pouvoir passer un été festif, dont vous trouverez le programme en pages intérieures.

Nombre d'animations et festivités vous attendent, avec des moments forts comme la venue de Charles Pasi pour la soirée jazz des Cinq continents, mais aussi notre magnifique feu d'artifice (toujours du groupe F), nos fêtes votives, différents concerts, musique classique, piano, etc.

Par ailleurs, malgré la crise, l'équipe municipale continue à oeuvrer. De nombreux travaux sont en cours, en l'occurrence, la construction de toilettes publiques, dans le style « borie », sur la place des Aires, l'installation de la technologie Led pour éclairer les bâtiments publics (églises, mairie, tour de l'horloge...) dans un objectif d'économie d'énergie.

La sécurité n'est pas oubliée avec l'extension de la vidéo protection sur le village et les Grandes Bastides.
Quant à l'école, face à une augmentation significative des effectifs, nous préparons l'ouverture d'une septième classe dès la rentrée prochaine. Nous vous présenterons prochainement les plans de la reconstruction et de l'agrandissement du groupe scolaire, avec au dessous un parking souterrain qui devrait résoudre en partie les problèmes de stationnement dans le village.
Notre volonté d'avancer et notre gestion saine des finances communales permettent tous ces travaux et actions. Nous avons également, au fil des années, développé un véritable partenariat avec le Conseil départemental des Bouches du Rhône, dirigé par Martine Vassal, ainsi qu'avec la Région, dirigée par Renaud Muselier, qui nous apportent leurs aides régulières au vu de nos demandes cohérentes et pertinentes.

Par contre, j'ai le regret de vous informer que cela ne se passe pas de la même manière avec l'Etat... Pour la première fois de son histoire, Cornillon-Confoux ne recevra pas la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ! Cette dotation qui existe depuis que la République existe et qui était versée à toutes les communes afin qu'elles puissent assurer les prérogatives revenant à l'Etat (enregistrement des naissances, décès, mariages, actions sociales, sécurité, etc) a été peu à peu « grignotée » par les derniers gouvernements et est certainement amenée à disparaitre.
Il y a dix ans, la commune percevait 200 000 €, le Président Hollande l'a ramenée à 100 000 € en 2014 et le gouvernement actuel, par le jeu de nouveaux critères à prendre en compte, l'a ramenée cette année à zéro euro ! La commune ne percevra donc rien de l'Etat, selon la volonté gouvernementale.
Il est intéressant de savoir que parmi ces nouveaux critères, sont pris en compte le potentiel fiscal et l'endettement. A Cornillon, le potentiel fiscal est trop élevé (peut-être faudrait-il nous excuser de travailler ?) et l'endettement est trop bas ! (peut-être faut-il aussi nous excuser d'être de bons gestionnaires ?). Nous voilà donc punis d'être de « bons élèves »! Sans plus de commentaires...

En espérant vous voir cet été lors des différentes manifestations et à **l'apéritif offert par la municipalité le dimanche 18 juillet, à 11h30**, je vous souhaite un bel été et la meilleure des santés.

Bien cordialement

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Chaque année, la mairie fait procéder au débroussaillement des massifs communaux, aidée, selon les secteurs, par les services des sapeurs forestiers du département, afin de respecter ses obligations en la matière et entretenir les massifs.

Mais cette obligation n'est pas l'exclusivité des collectivités. Chaque propriétaire est soumis à l'Obligation Légale de Débroussaillement (OLD), qui est encadrée par le Code Forestier et des arrêtés préfectoraux. Cette obligation constitue l'élément majeur de la prévention des incendies, et plus particulièrement dans le département des Bouches-du-Rhône qui est soumis à un risque élevé de feux de forêt. Elle consiste à dégager tous les abords de constructions, chantiers et installations de toutes natures qui doivent être débroussaillés sur un rayon de 50 mètres. De plus, plusieurs travaux complémentaires doivent être réalisés par le propriétaire, tels que supprimer tous les arbres et les branches à moins de 3 mètres de la façade de l'habitat, éliminer les arbres morts, couper toutes les branches basses situées à moins de 3 mètres du sol, supprimer tous les arbustes situés sous les arbres, évacuer les végétaux coupés ou les incinérer sous certaines conditions. Des gestes qui permettront, en cas de feu, de protéger les biens et les personnes et d'éviter sa propagation dans les propriétés situées à proximité.

« Le brûlage des végétaux est strictement réglementé dans les Bouches-du-Rhône. »

L'arrêté 2013354-0004 du 20 décembre 2013 régit l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts et interdit tout brûlage de déchets verts pour les ménages, entreprises et collectivités, à l'exception des propriétaires soumis à obligation de débroussaillement (ceux dont le terrain est situé à moins de 200 mètres d'un site boisé). Dans ce cas, le brûlage doit s'effectuer de 10h à 15h30, de janvier à mai inclus et d'octobre à décembre inclus. Tout brûlage est interdit lors d'un pic de pollution ou de vent supérieur à 30 km/h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler en mairie 04.90.50.45.91 et consulter le site de la préfecture des Bouches-du-Rhône : www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret

BALADE DANS LES MASSIFS FORESTIERS

Entre le 1er juin et le 30 septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE MAINTIENT LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS POUR LES SCOLAIRES ET ÉTUDIANTS.

Réuni ce jeudi 27 mai, le Conseil de territoire Istres-Ouest Provence a décidé à l'unanimité de renouveler la prise en charge pour l'année 2021/2022, de l'intégralité des abonnements annuels des étudiants, stagiaires, apprentis, et jeunes du service civique.

« C'est un choix fort, nécessaire, moral et social, porté par les six maires du territoire , pour la quatrième année consécutive » a souligné le Président François Bernardini, « nous ne voulons pas que sur nos communes, le coût du transport soit un frein à la réussite des jeunes ».

Ainsi, le budget propre du territoire prendra en charge l'abonnement de l'ensemble des réseaux hors réseau de la RTM pour les scolaires domiciliés sur le territoire et l'abonnement « réseau Ulysse » pour les étudiants domiciliés sur le territoire.

Pour les scolaires ayant souscrit l'abonnement de l'ensemble des réseaux y compris réseau de la RTM, la prise en charge par le territoire s'effectuera sous conditions que ceux-ci soient domiciliés sur le territoire Istres-Ouest Provence, scolarisés sur Marseille ou aient besoin de cet abonnement pour se rendre dans leur établissement.
Cette enveloppe financée par l'état spécial du territoire s'élève à un demi-million d'euros.

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE : LANCEMENT DES INSCRIPTIONS 2021 / 2022

Acteur culturel incontournable du territoire, le conservatoire intercommunal de musique et de danse a ouvert les inscriptions pour l'année 2021/2022.

Avec une politique tarifaire volontariste et une proximité des cours qui se déploient sur les six communes du territoire, le Conservatoire Istres-Ouest Provence offre au plus grand nombre la possibilité de recevoir des cours de qualité, en danse, musique et art dramatique. La diversité des disciplines enseignées, pratiquement une trentaine, les pratiques collectives s'étendant de l'art lyrique aux musiques actuelles, et les quelques 80 concerts habituellement proposés à l'année, font du conservatoire un lieu de foisonnement culturel, un lieu d'expression et de création, de pédagogie et de découverte, un lieu d'épanouissement personnel, de rencontres, d'échanges et de lien.
Les inscriptions en ligne pour la rentrée scolaire 2021-2022 se déroulent depuis le 9 juin et sont accessibles sur le site www.ouestprovence.fr

Conservatoire de danse :
04 42 11 26 00
conservatoiredanse@ampmetropole.fr

Conservatoire de musique :
04 42 47 10 30
conservatoiremusique@ampmetropole.fr

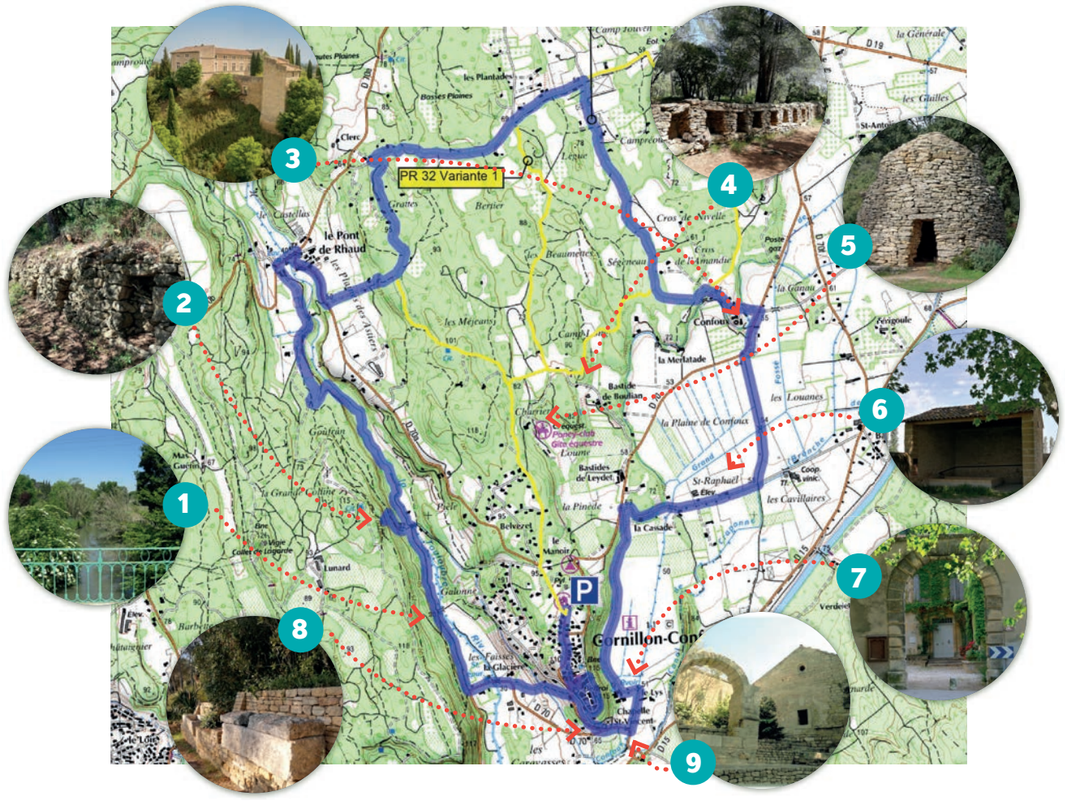

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS, MAIS PAS QUE...

Pour un village de moins de 1500 habitants, Cornillon-Confoux a l'avantage de disposer d'un patrimoine historique riche et varié : son tombeau romain du 1er siècle avant J.C., sa chapelle Saint-Vincent du 11ème siècle, son église du 12ème siècle et l'une des rares représentations de la vierge enceinte, ainsi que ses nombreux lavoirs répartis sur toute la commune.

Mais ce ne sont que quelques-uns des atouts du village. Cornillon-Confoux peut se vanter d'avoir un nombre incroyable de murs d'abeilles (appelés apiers), mais aussi le Château de Confoux, la quiétude de la rivière « la Touloubre ».

Pour mettre en valeur ce patrimoine remarquable, la mairie a décidé, en partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône et la Fédération Française de Randonnée, de créer un nouveau sentier de randonnée intitulé « entre pierres et eau » qui vous permettra de (re)découvrir la richesse et la diversité de ce patrimoine.

Le circuit, qui a été balisé par les bénévoles du Comité Départemental de la randonnée pédestre du 13, est accessible depuis le centre du village et vous n'avez qu'à suivre les flèches réparties sur l'ensemble du parcours.
Vous pourrez longer la Touloubre (1) et en apprécier le calme et la fraicheur. Attention, la baignade y est interdite et même dangereuse à certains endroits.

Une première bifurcation vous emmène vers un apier de 14 ruches (2) récemment découvert sur une parcelle dont la mairie a fait l'acquisition. Puis vous reprenez votre balade le long de la rivière direction le hameau de Pont de Rhaud. Votre promenade vous conduira sur les chemins à travers la pinède à Campréoux. Un peu plus loin, faites une halte au château de Confoux (3), ancienne résidence de l'artiste Igor Mitoraj, qui a fait don de nombreuses œuvres que vous pouvez apprécier dans tout le village.

Une nouvelle bifurcation et vous retrouverez le tout premier apier (4) mis à jour sur la commune, puis découverte d'une borie (5) et du lavoir de Saint-Raphaël (6).

Retour vers le village par le château du Lys (7), le tombeau romain (8) et la chapelle Saint-Vincent (9).

Vous voilà à nouveau au centre du village où vous pourrez terminer votre circuit en y appréciant l'atmosphère reposée d'un village provençal, perché sur son piton rocheux.
Dans les prochaines semaines, la mairie installera un panneau de randonnée sur le parking des tennis pour vous permettre de bien vous repérer sur le parcours.

LE DOSSIER

Mathilde GROS, en selle…
pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2021

▪ MATHILDE GROS, EN SELLE... POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO 2021

Le départ se précise : le passeport est prêt, les tenues de course sont rangées dans les sacs, les billets d'avion sont réservés, les accréditations sont prêtes... Il ne reste plus, pour Mathilde Gros, notre cycliste professionnelle, qu'à dire au revoir à ses proches et à prendre la direction de l'aéroport pour s'envoler vers le Graal du sportif de haut niveau : les jeux olympiques.

LIVE FROM TOKYO

En direct de Tokyo

Même à distance,
cornillon aime sa championne.

Pour la supporter, la mairie a décidé de retransmettre, en direct, toutes les épreuves de cyclisme auxquelles Mathilde participera.

La retransmission se fera à l'Oppidum :
Du mercredi 4 aout au samedi 7 aout de 8h30 à 12h *
et le dimanche 8 aout de 3h à 6h30*

La mairie offre le petit déjeuner
(café, jus de fruits et viennoiseries)

**sous réserve de modification des horaires des courses*

Les jeux olympiques étaient initialement prévus en 2020 mais la pandémie mondiale du Covid-19 a chamboulé le calendrier de toutes les plus grandes compétitions sportives internationales et fait rare dans l'histoire des jeux olympiques, les jeux ont été annulés dans un premier temps puis reportés en 2021. Pour rappel, seuls les jeux olympiques en période de guerre ont été annulés (sans parler des jeux de 1980 et 1984 en partie boycottés).

« Même si l'arrêt des compétitions s'est fait de façon rapide et brutale pour tous les sportifs de haut niveau, ça a été un mal pour un bien pour moi », nous précise Mathilde. « Je sortais d'une période où mon organisme, bien que préparé à se battre sur les pistes pour les J.O, me faisait sentir qu'il avait besoin de souffler et de se régénérer. J'ai donc profité de cette année sans compétition d'abord pour me reposer, puis de mettre en place une préparation physique progressive pour retrouver un niveau qui doit me permettre d'être au maximum de mes capacités, dès le premier jour de mes compétitions. »

« Ces jeux olympiques sont mes premiers et même si je connais la plupart des autres filles que je vais affronter, tout dans cette compétition est plus grand : la motivation de faire le meilleur résultat nous transcende toutes. Mais l'envie de bien faire ne doit se transformer en un stress paralysant qui « vous coupe les jambes » quand vous montez sur le vélo pour la première course. Ce doit être une force de motivation supplémentaire pour aider à gagner les quelques millimètres, les quelques centièmes, voire millièmes de seconde nécessaires pour franchir la ligne la première.

Mais ces jeux seront aussi inédits dans leur organisation. En effet, en raison du contexte sanitaire, le public n'est pas autorisé et même mes parents ne pourront pas m'accompagner comme ils l'ont fait pour mes précédentes compétitions et victoires internationales. Ils seront contraints de me suivre lors des retransmissions télévisées (ndlr : voir l'encadré pour le dispositif mis en place par la mairie).

« D'ailleurs, au moment où je vous parle, il n'est pas impossible que les autorités japonaises décident, à la dernière minute, d'annuler purement et simplement les jeux. »

«...Mais je n'ose pas y croire car ce serait une catastrophe pour les sportifs qui se sont préparés toute une vie pour essayer d'y participer et qui pourraient ne plus gouter à cet évènement sportif planétaire incroyable. »

« Je tiens une fois de plus à remercier le maire, Monsieur Gagnon, et son premier adjoint délégué au sport, Monsieur Teyssier, qui ont décidé de m'accorder, pour cette année encore et malgré l'absence des compétitions depuis le début de l'année (à l'exception des jeux) une subvention pour me permettre de poursuivre la pratique de mon sport.

Je suis d'ailleurs très fière de représenter mon village et dès que j'en ai l'occasion, je le fais savoir et ceux qui me suivent peuvent le voir puisque le nom de Cornillon-Confoux est bien visible sur mon casque lors de toutes mes compétitions (sauf pour les jeux olympiques où la tenue est règlementée et où je représente la France) »

Je donne rendez-vous à tous les cornillonnais du 2 au 8 aout prochain et je sais que je pourrai compter sur leur soutien et leurs encouragements pour m'apporter ce petit plus qui, je l'espère me permettra de revenir avec des médailles du plus beau métal que je me ferai une joie et un honneur de leur montrer à mon retour. Je vous embrasse. »

QUÉSACO ?

Le keirin, c'est...une course cycliste sur piste née au Japon, où les concurrents roulent derrière un cyclomoteur lancé à 25 km/h jusqu'au dernier tour où le cyclomoteur les lâche pour le sprint final.
Le sprint sur piste, c'est...une épreuve qui se court entre deux coureurs en opposition directe. Le départ est donné arrêté et les coureurs sont côte-à-côte sur la ligne de départ. Un tirage au sort définit lequel des deux partira en bas de la piste. La distance à parcourir est de deux ou trois tours de piste suivant la longueur de la piste. Le but est de passer la ligne d'arrivée le premier.

Mathilde Gros,
née le 24 octobre 1999

- Championne d'Europe 2019 de Keirin
- Médaille de bronze en vitesse individuelle aux championnats du Monde 2019
- Médaille d'argent en vitesse individuelle aux Jeux Europe 2019
- Championne d'Europe 2018 de Keirin
- Triple championne du Monde Junior 2017 de vitesse individuelle, de 500m départ arrêté et de Keirin
- Multiple championne d'Europe Junior 2016 et 2017 de vitesse individuelle, de 500m départ arrêté et de Keirin
- Multiple championne de France Elite / Junior / Cadette 2016, 2017, 2018 et 2019 de vitesse individuelle, de vitesse en équipe, de 500m départ arrêté et de Keirin

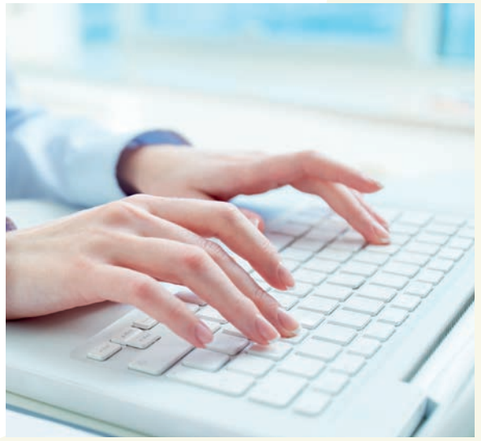

▪ HISTOIRE D'EN RIRE

Vous qui avez fait vos déclarations d'impôts, sourions de nos voisins belges qui ont tout compris Je vous livre une déclaration des revenus d'un citoyen Belge : on pourrait croire que c'est une blague mais non... En pleine période de... voilà un truc qui pourrait vous inspirer !

Voici ce qu'a répondu un citoyen belge sur sa déclaration des revenus à la question :

- Avez-vous des personnes à votre charge ?

Réponses :

- **2,1 millions d'immigrés illégaux,**
- **4,4 millions de chômeurs,**
- **900 000 criminels répartis dans 85 prisons,**
- **650 crétins au parlement,**
- **+ la totalité de la Commission Européenne.**

L'administration lui a renvoyé sa déclaration en disant que sa réponse était inacceptable.
Le citoyen ne s'est pas dégonflé, il a répondu par écrit :

" Pourquoi, j'ai oublié quelqu'un ? "

▪ FLORALIES

Le 25 avril s'est tenue la 27ème édition des Floralies. Malgré un format de marché adapté à la situation sanitaire, cette édition a connu un succès retentissant et un record d'affluence avec près de 2000 personnes.

Visiteurs, professionnels et amoureux du jardin, se sont retrouvés sur la place des Aires, ravis de partager ce bel évènement lors d'une journée ensoleillée.

▪ EXPOSITION « PEINTURES AU PRINTEMPS » À L'OPPIDUM

Depuis le mois de mars et ce jusqu'en juillet, une exposition de monochromes, réalisée en partenariat avec l'Office de Tourisme et l'Artothèque intercommunale Istres - Ouest Provence, est installée à l'Oppidum.

Présentant principalement des œuvres de Philippe GUTH et Léa HARTMAN, ainsi que des tableaux mis à disposition par l'artothèque, l'exposition nous invite à plonger dans cette saison du renouveau. A la fois doux et coloré, le printemps nous montre que la vie est là et qu'elle évolue jour après jour...

Une exposition que vous pouvez découvrir sur le site www.cornillonconfoux.fr.

Les œuvres de l'artothèque sont empruntables ; renseignements au 04.90.58.53.53

Pour les œuvres de Léa HARTMAN et Philippe GUTH , contacter Philippe GUTH à phillman@hotmail.fr

EXPOSITION DU PEINTRE SEM À L'OFFICE DE TOURISME

Du 30 avril au 22 mai, l'Office de Tourisme a eu le plaisir de recevoir pour la 1ère fois SEM ; un artiste à l'univers décalé, qui propose son art singulier, expressionniste tendance BD, gentiment grotesque et noir.

« Le trait acéré de SEM révèle le monstre sous différentes formes, difformes et informes, dans un état brut et obscur. A la fois humain monstrueux et monstre humanisé, il porte en lui la souffrance des âmes torturées dans le tumulte de la vie, dans la réalité d'une société sans pitié où l'on devient monstre dans les yeux de l'autre, exhibé dans le cirque de la vie, raillé par une société du superficiel et de l'absurde. Ces monstres sont pourtant si humains, si vrais. Ne sommes-nous pas tous des monstres ? »
extrait du livre
SEM Portraits de montres

Une belle découverte qui a intrigué les adultes et amusé les enfants !

▪ **CONSTRUCTION DE TOILETTES PUBLIQUES** PLACE DES AIRES

Soucieuse de fournir un service de qualité supplémentaire aux cornillonnais et aux nombreux touristes qui viennent visiter notre beau village, la mairie a décidé de faire construire de nouvelles toilettes publiques sur la place des aires, çà côté du château d´eau. Par leur aspect extérieur, ces toilettes ressemblent à une borie, construction typique de la Provence, que l´on retrouve un petit peu partout sur le territoire communal. Elles seront recouvertes de pierres sèches pour accentuer la ressemblance.

Un aménagement reprenant les murs d´abeilles (apiers) également très présent sur la commune viendra prochainement les abords de ces toilettes. Cout total des travaux : 67 440 € (en partie financée par le département)

▪ **RESTAURATION** DE LA FRESQUE

Réalisée en 2011 par les artistes du groupe 7ème sens, la fresque murale qui trône sur la place Franck Chesneau a fait l´objet d´une restauration de certaines parties endommagées. Ce travail de rénovation de peinture a été confié à l´entreprise de la Cie Vincent Ducaroy.
Pour rappel, cette fresque qui représente les témoignages de la vie quotidienne d´autrefois en Provence, a pour personnage central Adam de Craponne.

▪ **TRAVAUX DE TRANSFORMATION** D´UN LOCAL MUNICIPAL POUR L´AMÉNAGEMENT DU NOUVEL OFFICE DE TOURISME

Dans le cadre des travaux d´agrandissement de la médiathèque, il est prévu de récupérer la salle d´exposition qui était occupée par l´office de tourisme.
Afin d´offrir un lieu d´accueil pour les touristes de plus en plus nombreux et un cadre de travail de qualité pour l´agent de l´office, la mairie a fait un gros investissement pour acheter et transformer l´ancienne habitation située sur la place Franck Chesneau.
Avant de faire les travaux à l´intérieur de ce local, la toiture a d´ores et déjà été entièrement rénovée par l´entreprise « Martins - l´art du toit » au mois d´avril.
C´est à présent l´entreprise de maçonnerie Martini qui a investi les lieux et qui va tout refaire à neuf (plomberie, électricité, peinture, etc.)
L´office de tourisme devrait être opérationnel d´ici la fin de l´année. L´annonce de l´inauguration sera communiquée en temps voulu.
Cout total du projet : 188 305 € (dont 50 200 d´acquisition) (pour partie financée par le département)

▪ **ÉCLAIRAGE** PUBLIC

Afin de mettre l´éclairage public aux normes de sécurité en vigueur, la mairie a fait réaliser des travaux de sécurisation sur l´ensemble des armoires électriques de la commune. Par ailleurs, afin de poursuivre sa politique de réductions des couts de fonctionnement, la mairie continue de remplacer les ampoules ancienne génération par des ampoules à led, plus économes en électricité et avec une durée de vie très supérieure. Ceci pour l´ensemble de l´éclairage des bâtiments et lieux publics de la commune pour un coût total de 135 800€.

▪ **TENNIS** CLUB

Le printemps est bien engagé ainsi que le reflux de l´épidémie. Souhaitons que cela soit durable.

Avec l´application des nouvelles règles sanitaires les activités sportives et conviviales du tennis club ont repris.
Les cours collectifs adultes et enfants un moment perturbés ont pu reprendre sur leur schéma classique et notre monitrice Géraldine Domingo a de quoi faire tant les adhérents sont assidus.

Le club a enregistré quelques nouvelles inscriptions tant d´adultes que d´enfants et nous sommes aujourd´hui 22 jeunes de moins de 16 ans à l´école de tennis et 30 adultes en tennis loisir/ compétition.
Pour la compétition, la Fédération Française de Tennis a établi un nouveau programme de compétitions individuelles et par équipe. Nos meilleurs éléments vont pouvoir reprendre les tournois et, soyons-en sûrs, améliorer leur classement (pour mémoire le club compte au moins un 15/4 et une dizaine de joueurs entre 30 et 30/3 avec un fort potentiel de progression pour certains).
Côté équipe, nous avons engagé 10 joueurs dans le nouveau championnat régional « je peux pas j´ai tennis » mis en place par la Fédération. Il s´agit de rencontres interclubs avec chaque dimanche des matches en simple et en double. Nous en profitons à chaque fois pour créer un moment de convivialité ou même les non-joueurs du jour peuvent venir supporter leurs amis.

Côté convivialité et festivités, nous avions bien sûr réduit nos activités festives (soirées, apéritifs, repas, loto...) pendant les périodes de confinement. A ce jour, et sous réserve des dernières dispositions réglementaires, nous allons pouvoir reprendre un peu plus de manifestations.

Première étape le 26/6 avec la traditionnelle « fête du tennis club ». Sous un format adapté à la situation et aux gestes barrières, nous organisons une animation ludique pour les enfants le matin et plus compétitive pour les adultes l´après-midi. Et si tout se passe bien réglementairement avec un apéritif copieux en plein air à midi.
Les adhérents recevront de plus amples informations par email.

Nous souhaitons à tous nos membres un bel été de liberté retrouvée et très sportif.

Nous vous rappelons que pour la saison 2021/2022 les inscriptions seront ouvertes à compter de septembre/ octobre. Vous pourrez également venir nous rencontrer lors de la Journée des Associations qui se tiendra le dimanche 5 septembre 2021.

Les membres du bureau du tennis club Cornillonnais,

Antoine Colomb, président
Olivier Adyns, secrétaire
Sylvain Baudru, trésorier
Nous sommes joignables via la mairie de Cornillon.

▪ **REPRISE DES COURS** AU CSCC !

Début avril, les cours de Pilates, cardio-training, renforcement musculaire et stretching ont pu recommencer grâce à l´autorisation donnée par la Mairie d´occuper le city-stade dans un premier temps puis la pinède adjacente, ces derniers jours, avec le retour de la chaleur.

Outre le plaisir de refaire du sport, ce fut une grande joie de se retrouver les uns les autres, en respectant les « gestes barrières » bien sûr, après ces pénibles semaines de confinement. Derrière les masques, les langues se sont déliées et les rires ont fusé !

Nous espérons qu´à la rentrée prochaine, nous pourrons reprendre nos activités sans contrainte.

D´ici là, nous vous souhaitons un bel été !

Le bureau du CSCC

▪ SHAOLIN KUNG FU DE CORNILLON

" Le club de Kung Fu de Cornillon a pu, chaque fois que les mesures gouvernementales le permettaient, poursuivre ses entraînements, en extérieur, pour les mineurs et parfois, un groupe de six majeurs était lui aussi, admis, c'était, mieux que rien...
A présent, l'accès à L'Oppidum est à nouveau autorisé et, la fréquence des 2 cours par semaine est remise en vigueur. Par contre, pour le moment, seuls les mineurs peuvent participer aux entraînements.
A l'heure ou la gazette sera publiée, normalement, les adultes pourraient, enfin revenir sur le tatami, ce qui, au moins, permettrait de terminer cette saison tous ensemble.
Les plus jeunes, grâce aux cours en plein air, vont pouvoir passer leurs grades fin juin et, si la situation sanitaire le permet, la saison prochaine, ils pourront s'engager dans 2 compétitions.
Le club fermera ses portes à l'issue de la remise des ceintures, le 25 juin, et, prévoit une réouverture aux alentours du 15 septembre.
Le Président, le bureau, et, les Instructeurs souhaitent avoir le plaisir de vous saluer à la journée des associations, si, elle peut avoir lieu, bien entendu. Dans l'attente, toute l'équipe vous adresse ses plus cordiales salutations.

Pour le bureau, Hubert DECOSSE "

▪ MUSICADANSE

L´association Musicadanse prépare une fin d´année dynamique avec l´audition à l´Oppidum (enfin la scène !) et le stage d´été.

L´inscription pour l´année 2021/2022 est en cours.

N´hésitez pas à visiter notre page Facebook & Instagram musicadansecornillon

06 22 07 59 80 | 06 27 26 81 63

Retrouvez toutes les informations utiles sur les associations sur www.cornillonconfoux.fr

JOIES & PEINES

Naissance

Vick BOLLEY ..... 8 avril 2021
FARENEAU Maggie ..... 4 mai 2021
ROUVIER Louis ..... 16 mai 2021
CASILE MURCIA Salomé ..... 29 mai 2021

Décès

Malika HOUALI ..... 2 avril 2021
Yves, Marie, Pierre MOLLO ..... 8 avril 2021
Marie-Claude GAY ..... 16 mai 2021

Mariages

Marion AUSDARD & Pierre JAMEN
17 avril 2021

Patricia ISNARD & William ISNARD-DEMONTIS

22 avril 202

Christelle HéLIèRES & Franck POITOUX ..... 29 mai 2021

HOMMAGE À MALIKA HOUALI

Malika va manquer à Cornillon. Cette artiste peintre exposait ses œuvres régulièrement à la médiathèque, des compositions toujours originales, colorées avec un léger parfum d´enfance, en accord avec la personnalité de cette femme souriante, généreuse et tolérante.
Sa soudaine disparition a marqué les cœurs et nous garderons d´elle le souvenir d´une personne aux belles qualités humaines qui savait convoquer l´imaginaire, la vie avec ce qu´elle a de joyeux et de grave dans ses tableaux.

BLOC-NOTES

MAIRIE - Tél : 04 90 50 45 91
Horaires d´ouverture au public
Accueil : du lundi au samedi : 9h - 12h
le mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Urbanisme : du lundi au vendredi : 9h - 12h
La clé des âges : 2ème vendredi du mois
Police Municipale - Tél : 06 74 43 39 51

AGENCE POSTALE
Tél : 04 90 50 44 21
Du lundi au samedi de 9h à 12h

ÉCOLES
Ecole Primaire - Tél : 04.90.50.42.93
Ecole Maternelle - Tél : 04.90.50.43.13

OFFICE DE TOURISME
Tél : 04.90.50.43.17

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
Tél : 04.90.50.41.40

DÉCHETTERIE DE GRANS/CORNILLON
Informations et renseignements :
06.24.57.02.71
Horaires d´ouverture : Du lundi au samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Le dimanche de 8h30 à 12h,
fermée les jours fériés

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
Informations et renseignements :
0800 800 424 (appel gratuit depuis un poste fixe).

TRANSPORTS
TRANSPORT À LA DEMANDE :
« Allô le Bus » - Tél : 04.42.77.07.07

TRANSPORTS SCOLAIRES :
Transazur - Tél : 04.90.53.06.79

GENDARMERIE
Brigade de Lançon
Tél : 17 ou 04.90.42.92.22

POMPIERS GRANS
Tél : 18 ou 04.90.55.96.99

POMPIERS SALON
Tél : 18 ou 04.90.42.38.88

DÉPANNAGE EAU
SEM Lambesc - Tél : 09 69 39 40 50

M. LE CURÉ - SAINT CHAMAS
Tél : 04 90 50 94 25
Messe à Cornillon le samedi à 18h30

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES
Florence CAVALLI - Tél : 06 95 01 32 33
Floriane GIUNTA - Tél : 06 29 12 29 10
Caroline PLAS - Tél : 06 18 77 23 79
Cécile RUMELLO - Tél : 04 90 50 46 14
ou 06 10 90 52 76
Valérie TABERNER - Tél : 04 90 17 34 62

ASSISTANTES SOCIALES - Tél : 04 13 31 66 76
Mesdames Triffaut et Tourrenc

COMMERCES DU VILLAGE
LE BEFFROY - Tél : 04 90 50 47 71
LE JARDIN DES AIRES- Tél : 04 42 56 41 49
TABAC-PRESSE DE L'ORATOIRE
Tél : 04 90 50 49 74

CONCILIATRICE DE JUSTICE
Tél : 04 90 55 76 08/09
Mme Michèle WIELGOSZ-PITZINI

MAISON DE LA SANTÉ
MÉDECIN GÉNÉRALISTE :
Docteur François Yon
Tél : 09.83.24.12.13 ou 06.61.94.75.27
Consultations sans rendez-vous :
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

INFIRMIÈRES LIBÉRALES :
Pascale GARNIER
Tél : 04.90.50.48.10 ou 06.12.21.91.82

KINESITHÉRAPEUTE :
Sandrine SAUVAGE-CASANOVA
Tél : 06.85.02.40.85

OSTÉOPATHE :
Laurence CALATAYUD
Tél : 06.62.20.11.22

PROFESSIONNELLES DE LA SANTÉ
INFIRMIÈRE LIBÉRALE :
Marion RASTOLDO -Tél : 06.46.42.77.22

COACH DE VIE/MASSEUSE ÉNERGÉTIQUE :
Manon GUIGNOUX - Tél : 06.95.23.02.63

Votre été à Cornillon-Confoux

SAMEDI 3 JUILLET

FÊTE DU ROSÉ & DE LA GASTRONOMIE

Dès 17h - Place et parking des Aires

VENDREDI 16 ET SAMEDI 17 JUILLET

FÊTES VOTIVES

Vendredi - Dès 21h Place Franck Chesneau, soirée musicale et bal groupe NO LIMIT
Samedi - Dès 21h Place des Aires, soirée musicale et bal groupe ERIC FERRARI
- À 22h30 Feu d'artifice GROUPE F
Vendredi et Samedi - Dès 18h forains et animations

VENDREDI 30 JUILLET

FESTIVAL MARSEILLE JAZZ DES CINQ CONTINENTS

Charles PASI « Zebra »

21h - Théâtre de verdure / école - Gratuit - Réservation obligatoire

DIMANCHE 8 AOÛT

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO LA ROQUE D'ANTHERON

18h30 - Place Franck Chesneau - Gratuit

SAMEDI 28 AOÛT

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE PROVENCE MEDITERRANÉE

21h30 - Théâtre de verdure / école - Gratuit - Réservation obligatoire

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

VIDE-GRENIERS & JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Dès 9h - Rues du village

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

FESTIVAL LA RENTRÉE DES CHOEURS

20h30 - Oppidum - Gratuit - Réservation obligatoire

Renseignements 04.90.50.43.17 | www.cornillonconfoux.fr | Parking gratuits